

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-16-0732 du 02/11/2016

Arrêté du 21 octobre 2016

ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GENERAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTERIM DE LA DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-D'OISE

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur général des Finances publiques de classe normale de l'intérim de la direction départementale des Finances publiques du Val-d'Oise.

Date d'application : 01/12/2016

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU VAL-D'OISE..... 3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES DE
CLASSE NORMALE DE L'INTÉRIM DE LA DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
VAL-D'OISE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant un administrateur général des finances publiques de classe normale
de l'intérim de la direction départementale des finances publiques du val-d'oise**

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des
finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction
générale des finances publiques ;

ARRÊTE :

Article premier

M. William FREVILLE, administrateur général des finances publiques de classe normale, directeur du pôle
pilote et ressources à la direction départementale des finances publiques du Val-D'oise, est chargé de l'intérim
de la direction départementale des finances publiques du Val-D'oise, en remplacement de M. Bernard SALVAT,
admis à faire valoir ses droits à la retraite.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} décembre 2016.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

FAIT À PARIS, LE 21 OCTOBRE 2016

POUR LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE ET DES
FINANCES,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES
PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION, L'ADMINISTRATRICE CIVILE
HORS CLASSE,
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN

